

Faculté de l'aménagement

Maîtrise en aménagement
Option théories en design (TED)
2-014-1-6

Document d'information sur la scolarité,
la structure, le cheminement
et l'encadrement du programme

Juin 2023

Introduction

L'option Théories en design de la maîtrise en aménagement est la seule maîtrise de recherche offerte en français au Canada qui décerne un diplôme ès sciences appliquées et qui offre un environnement multidisciplinaire grâce au regroupement unique de disciplines à la Faculté de l'aménagement : architecture, architecture de paysage, design d'intérieur, design industriel et urbanisme. Adressée à tous les professionnels et diplômés en design ou de toute autre discipline des secteurs nature et technologie, sciences humaines et sociales, gestion, arts et lettres et santé, cette maîtrise vise à former des chercheurs ou des praticiens réflexifs qui s'intéressent aux théories et pratiques en design. Elle offre une formation avancée menant vers la maîtrise d'une démarche scientifique et le développement de nouvelles connaissances, dans un milieu de recherche rigoureux et reconnu.

L'École de design de l'Université de Montréal jouit d'une tradition solide et confirmée en matière de savoir en design. Parmi les plus réputées dans la francophonie et dans le monde, l'École de design figure dans le *Top 5* du classement *Red Dot Design* qui reconnaît la qualité des formations des institutions universitaires et est membre de la *World Design Organization*.

Le programme vise à :

- Permettre aux étudiants d'approfondir un champ de spécialisation précis dans des orientations porteuses aujourd'hui en lien avec les enjeux contemporains
- Développer des compétences analytiques et réflexives de pointe en design pour renouveler son regard sur le monde
- Développer une ouverture à la diversité des pratiques et des théories émergentes en design

Au terme de la maîtrise Théories en design, vous pourrez notamment :

- Comprendre les sujets à l'étude à partir d'une vision systémique et globale
- Mener des processus de collecte et d'analyse d'information
- Poser un regard critique sur les situations et pratiques courantes en design, comprendre les enjeux contemporains et proposer des alternatives
- Poursuivre des études au 3^e cycle et vous destiner à une carrière de professeur-chercheur ou œuvrer à titre de consultant en recherche auprès d'organismes gouvernementaux, institutionnels, privés et publics

1. Scolarité et structure du programme

La maîtrise en aménagement, option TED, comporte 45 crédits.

Il s'agit de 21 crédits de cours (12 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix), 12 crédits d'unités de recherche 12 crédits dédiés à la rédaction d'un mémoire.

Composition des cours

Cours obligatoires (12 crédits)

AME 6502 – Les méthodologies de la recherche (3 cr.) : Ce cours porte sur les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l’angle de la culture du projet et de l’étude comparative des protocoles de recherche en design.

AME 6711 – Approches innovantes du projet en design (3 cr.) : Ce cours porte sur l’étude, réflexion et mise en œuvre de différentes théories et approches innovantes en design : pensée design, approches participatives, centrées sur les usagers, collaboratives (en présentiel et à distance), innovation ouverte, prospective, etc.

AME 6816 - Problématiques en design contemporain (3 cr.) : Ce cours porte sur l’étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques post-fonctionnalistes et les problématiques contemporaines en design dont les nouvelles technologies, l’écodesign, la dimension internationale, etc.

AME 6817 - Théories du projet : Ce cours porte sur divers modèles théoriques du processus de design dans une perspective génétique, sur l’application au design de méthodes d’analyse, d’évaluation et de modélisation récentes dont les approches multicritères, l’analyse fonctionnelle, etc.

Cours à option (6 à 9 crédits)

Sélection parmi les séminaires thématiques offerts par l’École de design et la Faculté de l’aménagement.

Cours au choix (0 à 3 crédits)

Le cours au choix peut être suivi dans l’un ou l’autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l’aménagement, dans ceux de l’Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le directeur ou la directrice de recherche et le ou la responsable de la coordination du programme.

Recherche (12 crédits)

12 crédits sont alloués à la recherche effectuée par l’étudiant avec le soutien et l’encadrement de son directeur ou sa directrice de recherche (et du codirecteur ou de la codirectrice, s’il y a lieu) tout au long du programme. Le directeur ou la directrice de recherche doit être un professeur ou une professeure de la Faculté.

Les unités de recherche AME 6616 à AME 6619 offrent aux directeurs et aux étudiants la flexibilité nécessaire pour déterminer les sujets, les thèmes et les concepts à approfondir, ainsi que les jalons du processus de recherche. L’inscription aux unités de recherche doit être autorisée par le directeur ou la directrice de recherche.

Pour chaque unité de recherche l’étudiant ou l’étudiante définit, avec son directeur / sa directrice, la nature du travail qui sera entrepris. Un formulaire d’inscription est destiné à cette fin. L’effort et la somme de travail attendus pour chaque unité de recherche équivaut à ce qu’un étudiant / une étudiante fourni au sein d’un cours ou d’un séminaire de 3 crédits. À la fin de chaque trimestre les unités de recherche en cours doivent être évaluées par le directeur / la directrice (et le professeur / la professeure responsable, le cas échéant). Celles-ci sont considérées soit complétées, soit en progression. Cette évaluation doit être communiquée au TGDE en utilisant le formulaire destiné à cette fin. Une même unité de recherche ne peut être en progression pendant plus de deux trimestres.

Certificats d'éthique : tout projet de recherche impliquant des êtres humains, subventionné ou non, mené par un étudiant, doit être évalué sur le plan éthique, et le certificat doit être obtenu en bonne et due forme avant de procéder à la collecte de données ou à l'expérimentation.

Mémoire (12 crédits)

12 crédits sont alloués au dépôt final d'un mémoire par la personne étudiante. Le mémoire est normalement rédigé en français. Une autorisation doit être demandée à le vice-doyen ou la vice-doyenne des études supérieures pour rédiger le mémoire en anglais.

L'inscription

L'année est organisée autour de trois trimestres : le trimestre d'automne, le trimestre d'hiver et le trimestre d'été. **L'inscription est obligatoire à chaque trimestre incluant l'été** dans le but d'avancer les recherches en vue de la rédaction d'un mémoire de maîtrise.

L'étudiant ou l'étudiante doit s'inscrire en complétant les formulaires d'inscription en ligne du Centre étudiant « INS_Inscription » et joindre, le cas échéant, les formulaires d'activité spéciale ainsi que le Plan globale d'études (PGE). Ces formulaires et le PGE doivent être approuvés par le directeur ou la directrice de recherche ou, le cas échéant, par le ou la responsable de la coordination du programme. La TGDE complètera l'inscription dans le Centre étudiant. Les formulaires d'inscription aux unités de recherche, d'évaluation des unités de recherche et d'activité spéciale sont disponibles sur le site de la Faculté, dans « Espace étudiant ».

Le statut de l'étudiant ou de l'étudiante

Le statut d'étudiant, aussi appelé régime d'études, fortement recommandé pour l'option théorie en design est temps plein.

- **Temps plein** : La personne étudiante doit être inscrit à un minimum de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et à un minimum de 6 crédits au trimestre d'été.
- Après la réussite de ses cours en 3 trimestres à **temps plein** (ou l'équivalent en **demi-temps**), la personne étudiante obtient un statut de **rédaction**, et ce, jusqu'au dépôt de mémoire. Notez cependant que la personne étudiante peut aussi être inscrit dans un régime **temps plein** ou **demi-temps** pour poursuivre des activités de recherche déjà en cours.
- Avec le statut de rédaction, sauf rare exception, la personne étudiante ne peut pas suivre des cours.
- Notez que les étudiants internationaux ont l'obligation d'être inscrits à temps plein.

Scolarité minimale et la scolarité maximale permises

- La scolarité minimale exigée est de trois trimestres. Cette scolarité se fait normalement à **temps plein**. Après les trois trimestres de scolarité minimale, l'étudiant est éligible à 3 trimestres de **rédaction**.
- La scolarité maximale est de six trimestres pour un étudiant inscrit à **temps plein** et de neuf trimestres pour un étudiant inscrit à **demi-temps**.
- Les trimestres de préparation et de suspension ne sont pas pris en compte dans le calcul de la durée de scolarité.
- L'étudiant ou l'étudiante a la possibilité de demander une prolongation d'un an supplémentaire.

2. Direction de recherche

Tous les membres du corps professoral de l'École de design et les autres écoles sont en mesure de diriger des recherches à la maîtrise. Les thématiques abordées sont diverses. Par exemple, la construction sociale des usages, les questions éthiques et esthétiques, le design de jeux, la prospective, la dimension cognitive de l'usage des objets (pris au sens large de dispositifs techniques, sociaux et culturels), l'écoconception, les outils d'aide à la visualisation et de prototypage rapide, etc. Les étudiants peuvent consulter et identifier la ressource professorale la plus susceptible de les encadrer dans leur cheminement d'études supérieures. L'accord de professeur / professeure est nécessaire pour cet encadrement (voir le formulaire disponible à cette fin).

3. Encadrement et suivi des étudiants

Un Plan global d'études doit être complété par l'étudiant ou l'étudiante avec l'approbation de son directeur ou sa directrice et doit être approuvé par le ou la responsable du programme. Ce plan doit être déposé au début du premier trimestre de la scolarité. Les inscriptions de l'automne, de l'hiver et de l'été seront basées sur ce plan. Cependant l'étudiant ou l'étudiante doit remplir le formulaire d'inscription pour chaque trimestre aussi. Le document doit être mis à jour chaque année ou s'il a des changements au cours de l'année. Le plan global d'étude et l'encadrement soutenu du directeur ou la directrice de recherche, assure une progression continue de la personne étudiante.

Basé sur le plan global d'études, l'étudiant ou l'étudiante doit faire son choix de cours pour chaque trimestre. Le document « Cheminement » lui présente un cheminement type, recommandé.

Notez que vous devez utiliser le formulaire de choix de cours pour votre inscription.

4. Ressources et informations

Le responsable de la coordination du programme de maîtrise en aménagement, option Théorie en design est un professeur ou une professeure de l'école de design. Renseignez-vous auprès de votre TGDE.

Ce programme de deuxième cycle est sous la responsabilité du Vice-doyen ou de la Vice-doyenne aux études supérieures.

La technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) est Geneviève Bédard, Bureau 1044, 514.343.7907, genevieve.bedard.1@umontreal.ca

Annexe 1

Plan global d'études : Ce plan (en format Word ou Excel) doit être rempli et approuvé par le responsable de la coordination du programme avant d'être déposé dans votre dossier par votre TGDE. Une mise à jour de plan global d'étude est requise à chaque année et lors des changements du parcours.

Annexe 2

TED		Cheminement type à plein temps			
1 ^{ère}		Automne	Hiver	Été (offre de cours limité)	
OBL	AME 6502 (Bloc A) Méthodologies de la recherche (3 cr.)	OBL	AME 6817 (Bloc A) Théories du projet (3 cr.)	OBL	AME 6617 (Bloc E) Recherche 2 (3 cr.)
OBL	AME 6711 (Bloc A) Approches innovantes du projet en design (3 cr.)	OBL	AME 6616 (Bloc E) Recherche 1 (3 cr.)	OBL	AME 6618 (Bloc E) Recherche 3 (3 cr.)
OBL	AME 6816 (Bloc A) Problématiques en design contemporain (3 cr.)	OPT /CH	Cours au choix ou à option (total de 4 cr.)	OPT /CH	Cours au choix ou à option (total de 4 cr.)
OPT	Cours à option (1 cr.)				
10 crédits		10 crédits		10 crédits optionnels	
2 ^e		Automne (début de la rédaction)			
OBL	AME 6619 (Bloc E) Recherche 4 (3 cr.)	RDC	L'étudiant dispose de 3 trimestres en rédaction. Les unités de recherche peuvent s'inscrire pendant la rédaction. Au moment du dépôt, inscription au : AME6814 (Bloc E) Mémoire (12 cr.)		
Total de 3 crédits					
Grand total : 45 crédits					